

**Institut national de l’information géographique et forestière (IGN)**

Etablissement Public de l'Etat à caractère administratif

73 avenue de Paris

94160 Saint-Mandé

Code T.V.A. de l'IGN : FR18180067019

Représenté par M. Sébastien SORIANO, Directeur général de l’IGN,  
nommé par décret du 16 décembre 2020 (JORF du 17 décembre 2020)

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE (CRT)**

**GBM 26002**

**Prestation de nettoyage des locaux de l’IGN implantés sur le site de Forcalquier (04).**

Le présent cadre de réponse technique a pour objet de juger la valeur technique de l’offre du candidat.

Le présent cadre de réponse technique doit être complété par le candidat sous peine d’irrégularité de l’offre. La trame doit être impérativement respectée et chaque partie doit être renseignée et détaillée aux fins de vérification de la conformité de l’offre aux prescriptions du DCE et aux fins d’analyse de l’offre.

Les réponses du candidat ne doivent pas être une simple énumération de l’organisation des moyens généraux de l’Entreprise.

En complément des informations demandées par l’acheteur, les candidats peuvent joindre toute documentation, en plus de celle qui leur est expressément demandée, permettant de préciser leur offre technique au regard des critères de sélection des offres précités.

Tout document ainsi joint en complément du cadre de réponse doit être clairement identifié par un renvoi au paragraphe numéroté du cadre de réponse (en précisant l’intitulé du document, la page, le paragraphe concernés) et listé à la fin du mémoire technique sous peine de ne pas être pris en compte.

Le mémoire technique contiendra un maximum de 50 pages, annexes comprises (la page de garde et le sommaire ne sont pas comptabilisés dans ces 50 pages). Toutes les informations au-delà des 50 pages ne seront pas prises en compte dans l’analyse technique.

Les informations et dispositions renseignées dans chacun des items engagent contractuellement le titulaire quant au respect des moyens mis en œuvre pour l’exécution des prestations.

Ce cadre liste des points précis.

Le mémoire des soumissionnaires doit expliciter tous ces points et dans l’ordre présenté dans ce cadre.

**Sous-Critère 1 – Pilotage et encadrement**

* 1. **Pilotage du contrat**
     1. Fournir les CV types et préciser les expériences et les qualifications des profils mis à disposition dans le cadre du marché pour :
* Les fonctions supports (chef d’entreprise, direction commerciale, responsable qualité, etc.),
* Les responsables du marché (directeur, chef d’exploitation, chef de site / chef d’équipe).
  + 1. Préciser les suppléants de chacun en cas d’absence.
    2. Quels outils de suivi seront mis en place pour rendre compte de l’exécution du marché en qualité et en quantité ? Le candidat peut joindre des modèles et les indicateurs de pilotage, ou un exemple de plan de progrès déjà réalisé.

**1.2. Organisation mise en place**

1.2.1. Lister et préciser, pour le chef de site et le chef d’exploitation, les limites de leurs responsabilités, leurs pouvoirs décisionnels ou le circuit de prise de décision. Décliner les ajustements de ces procédures en période de congés.

1.2.2. Préciser la procédure de remplacement en cas d’absence imprévue et la réactivité en cas d’urgence.

1.2.3. De quels moyens techniques disposent le chef de site pour coordonner et superviser les équipes au sein du bâtiment et pour rester en lien avec IGN.

**1.3. Contrôles internes**

1.3.1. Quels sont les contrôles effectués par le titulaire quant à la qualité de la prestation de nettoyage (fréquence, nature des contrôles, actions consécutives, volume de temps dédié aux contrôles) ?

1.3.2. Le candidat devra fournir les matrices des documents qu’ils comptent mettre en place (fiches d’anomalies, rapport de contrôle qualité) pour atteindre ses objectifs.

**1.4. Politique de formation**

1.4.1. Description du suivi de formation des agents et détail du plan de formation dédié aux agents œuvrant sur les sites IGN

1.4.2. L’entreprise dispose-t-elle d’un plan annuel de formation, d’un logiciel permettant le suivi et la validité des formations, etc….

1.4.3. Description de la masse salariale affectée à la formation durant les trois derniers exercices disponibles.

**Sous-Critère 2 – Moyens humains**

Le candidat doit préciser si la prestation de nettoyage fera l’objet d’une sous-traitance.

* 1. **Planning d’intervention**

Fournir un planning prévisionnel d’intervention

* 1. **Nombre d’heures, volume horaire total, rendement moyen au m2/h**

Détailler le mode opératoire des prestations de nettoyage : volume horaire annuel, fréquence de passage, distinction encadrement / œuvrant, distinction nettoyage courant / vitrerie, etc…

Le candidat devra compléter le tableau ci-dessous :

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Détail du personnel par catégorie** | | **Qualification** | **Nombre** | **Œuvrant ?** | **Lundi** | **Mardi** | **Mercredi** | **Jeudi** | **Vendredi** | **Total heures mensuelles** | **Total heures annuelles** |
| Encadrement et suivi | |  |  | non |  |  |  |  |  |  |  |
| Chef de site | |  |  | non |  |  |  |  |  |  |  |
| Chef d’équipe | encadrement |  |  | semi |  |  |  |  |  |  |  |
| œuvrant |  |  |  |  |  |  |  |
| Agents de service | |  |  | oui |  |  |  |  |  |  |  |
| Agents en régie | |  |  | oui |  |  |  |  |  |  |  |
| Prestations ponctuelles (vitrerie,..) | |  |  | oui |  |  |  |  |  |  |  |

**Sous-Critère 3 – Démarche qualité**

* 1. **Description de la politique sociale de l'entreprise**

Le candidat décrira avec précision tous les avantages sociaux proposés par l’entreprise, tels que l’existence d’un Comité d’entreprise, la fourniture de tickets restaurant ou subvention repas, une mutuelle, les primes,…. ainsi que les conditions d’acquisition et leurs montants.

Les montants indiqués par le titulaire sont contractuels et ne pourront en aucun cas être modifiés ou supprimés sur la durée du marché.

* 1. **Description de la politique liée aux enjeux environnementaux**
     1. Quel est le type de produits utilisés pour le nettoyage et le détartrage (marques, label, origine) ? Le candidat devra joindre des fiches techniques. Quels sont leurs avantages et performances pour le respect des recommandations en matière de développement durable ?
     2. Le candidat précisera sa gestion de l’approvisionnement des stocks.
     3. Le candidat décrira toutes les mesures respectueuses de l’environnement qu’il a adopté.
  2. **Description de la démarche qualité et certifications**
     1. Un plan qualité est-il mis en place ?
     2. Fournir l’ensemble des certifications en rapport avec l’objet du marché.

**Sous-Critère 4 – Moyens matériels**

* 1. **Matériel de nettoyage**

4.1.1. Décrire les matériels mis en place (quantités et types de matériels affectés au marché, fiches techniques des matériels à joindre, ancienneté du matériel mis à disposition) selon modèle ci-dessous :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation et type de matériel** | **Quantité** | **Caractéristiques des matériels Joindre les fiches techniques** |
| Chariots |  |  |
| Aspirateurs |  |  |
| … |  |  |
|  |  |  |

4.1.2. Indiquer la procédure de remplacement d’un matériel.

* 1. **Vêtements de travail et EPI**

Décrire les vêtements de travail et EPI nécessaires pour l’exécution du marché.